

Vincent Gouanelle aborde les questions à l'ordre du jour de la CCBA de Nogaro (mis à jour)

Médecins, bassin nordique, fibre optique etc.



Vincent Gouanelle aborde les questions à l'ordre du jour de la CCBA de Nogaro (mis à jour)

Le Journal du Gers rencontre Vincent Gouanelle, président de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA) le 25 janvier. Celui-ci nous transmet le texte de ses vœux (1) puis évoque les questions à l'ordre du jour du territoire : la recherche de médecins pour la Maison de santé de Nogaro, la construction d'un bassin nordique, la fibre optique pour le Très haut débit, le contrat enfance-jeunesse avec la CAF, la résidence « jeunes » etc.

La recherche de médecins

Vincent Gouanelle a déjà annoncé que c'était la priorité dans l'ordre du jour. Il annonce qu'un médecin, qui a été reçu à Nogaro, est intéressé. Mais il doit d'abord régler les affaires de son cabinet actuel. Le président de la CCBA estime que si un seul médecin venait à s'installer, la Maison de santé serait viable, ce qui n'empêche pas d'en chercher un autre. Il ne faut pas perdre de vue qu'à plusieurs, ils pourraient craindre de ne pas faire un chiffre d'affaires suffisant.

La construction du bassin nordique

Tout d'abord, le président contredit la rumeur selon laquelle les crédits obtenus devraient être mobilisés avant le 1er mars, sinon ils seraient caducs. « Nous avons toute l'année 2021 pour prendre une décision », affirme-t-il.

Il se dit très satisfait que la municipalité de Nogaro propose de régler la moitié du déficit annuel prévu. Cependant, l'estimation du montant du déficit annuel ne lui paraît pas totalement assuré : on compte sur la venue de différentes collectivités : viendront-elles réellement ?

Vincent Gouanelle veut donc discuter avec les parties prenantes et prendre le temps de faire jouer le bon sens paysan dont il se réclame : « Dans le monde agricole, on sait gérer avec l'argent que l'on a ! ».

Il semble aussi qu'il soit de ces personnalités qui se refusent à bouger sous la pression...

La fibre optique et le Très haut débit

Une carte transmise par Gers numérique (voir ci-dessous) indique que les travaux vont commencer en 2022 ou en 2023, selon les communes. Sauf pour Nogaro, qui est déjà équipé.

Interrogé le 28 janvier, Romain Gabrielli, responsable de Gers numérique, nous répond ceci : « Dans le Bas-Armagnac, les travaux débuteront en 2022 autour de Nogaro (Caupenne-d'Armagnac, Urgosse, Sorbets, Saint-Martin d'Armagnac).

Enfance-jeunesse

La CCBA est décidée à reprendre à sa charge l'intégralité des accueils de loisirs qui étaient jusqu'à présent délégués au Centre social et culturel le Clan. La CAF va financer le recrutement d'une personne chargée d'étudier les modalités de reprise au Clan de cette mission et le prochain contrat CCBA-CAF. Le recrutement d'un autre agent à mi-temps sera financé par la CAF. Ledit agent utilisera son 2e mi-temps pour les affaires culturelles.

Notons que le président souhaite organiser des assises de la culture avec l'ADDA « Association départementale pour le développement des arts » pour étudier les enjeux et les objectifs et s'efforcer de donner une place aux artistes locaux lors des résidences d'artistes.

Résidence « jeunes » et habitat

Le projet de résidence « jeunes » suit son cours normalement. Quant à l'habitat en général, le Programme d'intérêt général (PIG) prend fin en octobre. Son bilan sera bientôt présenté.

Autres sujets

La Cellule de développement économique mentionnée par Vincent Gouanelle à sa prise de fonction n'est pas oubliée. La plate-forme Internet dédiée aux commerçants a été une aide sensible.

La Maison France services devrait être opérationnelle au 31 décembre 2021.

L'administration du Nogaropole devrait évoluer, car la loi NOTRe retire aux départements la compétence économique, sauf exception.

Vincent Gouanelle envisage de transférer le siège social de la CCBA à la pépinière du Nogaropole, notamment pour avoir plus de place.

Par ailleurs, il salue les agents de la CCBA, notamment ceux qui sont auprès des enfants, « à qui il faut faire laver les mains jusqu'à 8 fois par jour... ».

(1) « L'année que nous venons de quitter aura été pour chacun d'entre nous éprouvante et a fortiori marquante. Une année anxiogène remplie d'inquiétudes et de protocoles sanitaires qui sont venus perturber nos *modus vivendi*. Cette année aura aussi marqué nos existences personnelles au rythme des joies et des peines qui ponctuent traditionnellement la vie de l'Homme.

En 2021, je ne peux que vous souhaiter une année évidemment meilleure et tournée vers un avenir plus radieux pour porter l'espérance de nos vies vers de nouveaux lendemains.

Vivons pleinement cette nouvelle année avec le bonheur et la santé, la joie et la réussite comme nos objectifs premiers afin d'être au rendez-vous du retour des jours heureux.

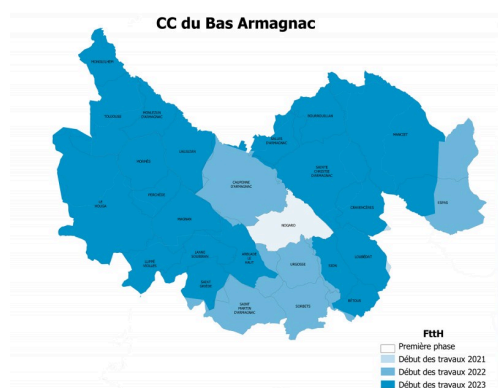
Dans cette année 2021, vivons pleinement déterminés dans nos entreprises et nos engagements pour donner le meilleur de nos existences au service des autres et du bien commun.

Vivons pleinement avec bienveillance les relations humaines qui nous seront offertes durant cette nouvelle année.

Vivons pleinement avec l'espoir et la passion, toujours la passion, de notre territoire au service des hommes et des femmes qui y vivent et y travaillent.

L'année 2021 nous amènera à travailler dur afin de prendre des décisions majeures pour l'avenir de la ccba et des compétences dont nous avons la charge.

En 2021, ensemble, vivons pleinement le bas-Armagnac ! »



La pépinière du Nogaropole



Vincent Gouanelle lors de notre entretien